

CONSEILS, ACCÈS AUX AIDES :
un accompagnement
gratuit pour vos projets
d'amélioration de votre habitat



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - ADAPTATION - RÉHABILITATION DE LOGEMENTS DÉGRADÉS

/// Un programme pour les propriétaires de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise.

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est un dispositif destiné à améliorer l'habitat privé. Vous êtes concerné si :

- Vous êtes **propriétaire occupant**, aux revenus modestes et très modestes pour rénover ou adapter votre logement.
- Vous êtes **propriétaire bailleur**, pour améliorer la qualité de vos logements locatifs.
- Vous êtes **copropriétaire dans le centre-ville de Persan et Beaumont-sur-Oise**, pour réhabiliter votre immeuble.

Ce dispositif vous offre :

- **Un accompagnement gratuit et personnalisé par Citémétrie.**
- **Des aides financières pour vos travaux.**
- **Des conseils techniques et administratifs adaptés à vos besoins.**

CITÉMÉTRIE
L'HABITAT SUR MESURE

Si vous avez un doute sur votre éligibilité, n'hésitez pas à nous contacter. Gratuitement, nos conseillers évalueront votre situation et vous guideront en fonction de votre projet.



OPAH
HAUT VAL D'OISE

Un dispositif Renouvellement Urbain cible les centres anciens de Persan et Beaumont-sur-Oise. Il vise à revitaliser ces secteurs grâce à la réhabilitation des logements vacants, la rénovation des immeubles dégradés et la valorisation du patrimoine, avec des aides spécifiques au ravalement des façades.

/// Pourquoi participer ?



Vous rénovez votre habitat

durablement et réduisez vos factures énergétiques tout en contribuant à votre confort.



Vous valorisez votre bien

immobilier, tout en préservant le patrimoine local.



Vous adaptez votre logement

à vos besoins, notamment si vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap.



Vous améliorez votre qualité de vie

dans votre logement, ou celle de vos locataires dans les logements que vous louez.

Comment ça fonctionne ?

1. Contactez Val d'Oise Rénov' pour vérifier votre éligibilité **01 30 32 83 15**.



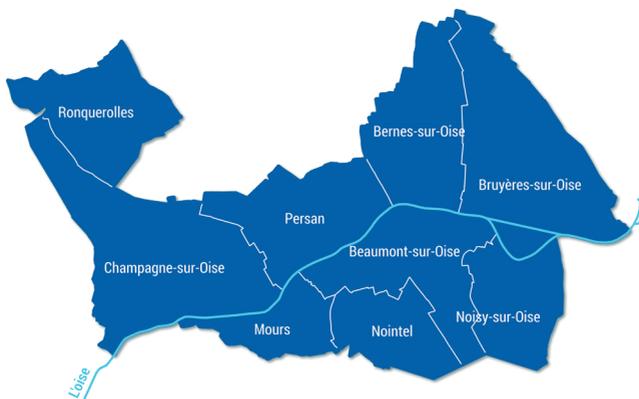
2. Vous serez ensuite dirigé vers CITEMETRIE pour initier un accompagnement personnalisé (si éligible).



3. Venez rencontrer directement nos accompagnateurs lors des permanences sur rendez-vous organisées dans les locaux de la CCHVO (16 rue Nationale, Beaumont-sur-Oise) ou en mairies. Prenez rendez-vous par téléphone au **01 43 51 40 14** ou par mail : **opah.cchvo@citemetrie.fr**



Retrouvez toutes ces informations en flashant ce QR code :



Découvrez vos possibilités d'aides
et lancez vos travaux dès maintenant !